

REPUBLIQUE FRANCAISE

-----  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA  
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LA NARBONNAISE**  
-----

Département  
DE L'AUDE

Séance du vingt sept juin deux mille cinq  
Sous la présidence de M. Michel MOYNIER

Présents : Mme Yvette BARBANSON, Melle Irène BENARD, M. Gérard CRIBAILLET, Mme Françoise DUBOURDIEU, MM. Bernard GEA, Aimé LAFFON, Ange MANDELLI, Louis MOLVEAU, Alain SABLAIROL, Louis VIC.

Excusés : M.M. Didier CODORNIUO, Robert DEJEAN, Gilbert PLA.

N°B-58/2005

OBJET : RESTRUCTURATION ET RENFORCEMENT DU RESEAU EAUX USEES A  
NARBONNE : ATTRIBUTION DU MARCHE

Monsieur le Rapporteur expose :

La C.A.N. a lancé une un appel d'offres pour la restructuration et le renforcement du réseau eaux usées à Narbonne. Les travaux concernent :

- 1/ les rues Camelle, Catalogne et Descartes
- 2/ la rue Voltaire
- 3/ la rue Gay Lussac
- 4/ la voie des Elysiques et la rue St Salvayre

La Commission d'appel d'offres qui s'est réunie le 8 juin 2005 a décidé de retenir l'offre économiquement la plus avantageuse à savoir celle du groupement d'entreprises CATHAR/AMEC SPIE pour un montant de 439 854,00 € H.T soit 526 065,39 € T.T.C.

Je vous propose :

- d'approuver le marché avec le groupement d'entreprises susmentionné qui a présenté l'offre économiquement la plus avantageuse,
- d'imputer les dépenses correspondantes aux chapitres prévus à cet effet au budget assainissement de la C.A.N.,
- d'autoriser Monsieur le Président à signer tout document de type administratif, technique ou financier se rapportant à ce dossier et en particulier le marché à intervenir.

Le Bureau adopte à l'unanimité.

Fait et délibéré les mois, jour et an que dessus  
Copie certifiée conforme.

Délibération certifiée  
exécutoire compte  
tenu de sa réception  
en Sous-Préfecture

le :

et de sa publication

le :

Le Président,

Michel MOYNIER.

